

## PSE-École d'économie de Paris et le Centre de Recherche en Économie et Statistique s'associent pour développer l'Institut des politiques publiques (IPP)

PSE-École d'économie de Paris et le Centre de Recherche en Économie et Statistique (CREST) s'associent pour assurer le développement de l'Institut des politiques publiques. L'IPP, créé en septembre 2011 dans le cadre du Labex OSE – Ouvrir la Science économique porté par PSE, vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques.

**Le 2 avril à 14h30 (Paris 14<sup>e</sup>)**, PSE et le CREST auront le plaisir de vous présenter l'IPP, ainsi que les résultats de sa première étude « Fiscalité et redistribution en France : 1997-2012 ».

### Présentation de l'Institut des politiques publiques

L'IPP poursuit trois objectifs principaux : le développement de la recherche académique par la rédaction et la publication d'articles scientifiques, la conduite de projets de long terme et le développement du micro-simulateur TAXIPP et de ses bases de données ; la réalisation d'études et d'évaluations pour le compte d'entreprises et d'administrations françaises ou étrangères ; la diffusion la plus large possible des connaissances acquises par la rédaction de notes de synthèse et de rapports d'études, mais également par la mise à disposition d'outils interactifs et de données originales. L'IPP est composé d'une équipe permanente et d'une quarantaine de chercheurs affiliés, issus principalement du CREST et de PSE.

**THEMATIQUES ET METHODES** – Les travaux des chercheurs de l'IPP se rapportent à des thématiques qui couvrent un large éventail de politiques publiques : la fiscalité, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'aménagement du territoire et les politiques sectorielles.

Les méthodes les plus récentes de la recherche en économie sont représentées, et la capacité à mobiliser l'une ou l'autre de ces méthodes en fonction des données disponibles et de la politique étudiée est au cœur de l'expertise de l'IPP. Parmi les méthodes privilégiées, on peut citer par exemple la micro-simulation du système fiscal et social, les études d'impact s'appuyant sur des expériences «naturelles» ou «contrôlées», l'analyse coût-bénéfice ou encore l'économie expérimentale.

**INDEPENDANCE SCIENTIFIQUE ET APPROCHE NON PARTISANE** – Les politiques publiques répondent à une pluralité d'objectifs définis par les citoyens au travers du système politique. Les évaluations des politiques publiques sont menées par l'IPP en respectant la diversité de ces objectifs et en défendant une approche non partisane, en toute indépendance scientifique. Pour garantir cette indépendance, tous les résultats des travaux de recherche et ceux des études menées par l'IPP pour le compte d'administrations et entreprises - françaises ou internationales - sont rendus publics.

### LES COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES

*J-PAL Europe*. Le laboratoire d'action contre la pauvreté (J-PAL), fondé en 2003 au MIT par Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Sendhil Mullainathan, a fondé sa réputation sur l'utilisation exclusive d'expériences contrôlées pour mesurer les effets des programmes sociaux et de lutte contre la pauvreté. J-PAL Europe, basé à PSE-École d'économie de Paris, regroupe des chercheurs européens travaillant sur divers projets d'évaluation des politiques publiques en France, en Europe et dans le monde. J-PAL Europe est le partenaire privilégié de l'IPP pour toutes les évaluations randomisées.

*Cepremap*. L'Institut des politiques publiques s'associe avec le Cepremap, partenaire du Labex OSE, dans le cadre de projets impliquant des administrations publiques pour promouvoir la diffusion de ses travaux.

*Banque de France*. L'IPP collabore avec la Banque de France sur l'évaluation des politiques publiques en direction des entreprises, et notamment au sujet de leur fiscalité.

## Fiscalité et redistribution en France : 1997-2012

**Le 2 avril à 14h30**, PSE et le CREST ont le plaisir de vous convier à une conférence de l'IPP, au cours de laquelle vous seront présentés les résultats de sa première étude « Fiscalité et redistribution en France : 1997-2012 ». Cette étude dresse un panorama du système socio-fiscal français (impôts, cotisations, transferts) depuis 1997, en mesurant l'impact redistributif des principales réformes : montée en charge de la CSG, allègement de charges sur les bas salaires, TVA à taux réduits, prime pour l'emploi, création du rSa, bouclier fiscal, exonérations des heures supplémentaires etc.

**Intervenants** : Antoine Bozio, Pierre Cahuc, Brice Fabre, Jonathan Goupille et Julien Grenet.

Inscriptions directement auprès de S. Riffé Stern : [sylvain.riffe@parisschoolofeconomics.eu](mailto:sylvain.riffe@parisschoolofeconomics.eu)

---

Le **CREST** est le centre de recherche du GENES (Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistiques) qui est devenu le 1er janvier 2011 un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), sous la tutelle technique de l'INSEE (ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie). Le GENES regroupe quatre établissements : le CREST, le CEPE, l'ENSAE et l'ENSAI. Il a vocation à conduire des travaux de recherche, des missions d'étude ou d'expertise et des actions de diffusion. Il est en outre habilité à développer des dispositifs d'accès aux données, notamment de la statistique publique.



**PSE-Ecole d'économie de Paris** regroupe plus de 120 chercheurs, 200 doctorants et 300 étudiants, et constitue un pôle français en science économique de renommée mondiale. PSE a pour objectif premier de fédérer, animer et assurer le rayonnement de ses chercheurs, tout en proposant des formations généralistes et spécialisées à la pointe de la discipline, du M1 au doctorat. La fondation vise également à tisser des liens pérennes entre les différents univers « consommateurs » de savoirs économiques : les acteurs académiques, institutionnels et privés.

---

